



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE POUR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

a.s.b.l. à caractère scientifique

CONFERENCE – DEBAT
Jeudi 21 mai 2015 à 12h15

*« Energies Durables
- Le cadre légal pour les Communes »
par
Me Mario Di Stefano, avocat à la Cour*

Notre orateur abordera notamment les prescriptions légales en matière d'énergies durables que peuvent utiliser et doivent respecter les communes, et les modèles de coopération avec le secteur privé (PPP, Public Private Partnership) dans le secteur des énergies.

L'exposé sera suivi d'une petite collation ainsi que d'un débat sur le sujet (durée totale: 1 ½ - 2 heures).
Attention: les places sont limitées.

. Lieu :

**Forum da Vinci, 6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg
(au 1^{er} étage)**

www.forumdavinci.lu

. Date - Heure :

Jeudi 21 mai, à 12h15 (12h15 accueil/12h30 exposé)

La participation est gratuite.

A l'issue de la conférence, des sandwiches et boissons seront offerts aux participants.

Inscription :

Les personnes qui désirent participer sont priées de renvoyer le formulaire d'inscription à l'Association luxembourgeoise pour le Droit de l'Environnement (Fax 44 22 55 / E-mail info@alde.lu), au plus tard pour le 18 mai 2015.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Conférence-débat du 21 mai 2015 (12h15-14h15)

Forum da Vinci

6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

L-1330 Luxembourg

(www.forumdavinci.lu)

« Energies Durables - Le cadre légal pour les Communes »

À renvoyer à l'Association luxembourgeoise pour le Droit de l'Environnement (Fax 44 22 55 / E-mail: info@alde.lu), au plus tard le 18 mai 2015

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Tél. : Fax :

e-mail :

s'inscrit à la conférence-débat du 21 mai 2015

Date : Signature :